

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fusion de ses 2 entités, cession de la propriété immobilière de sites : le groupe Frans Bonhomme accélère son développement

Paris, le 13 juillet 2022.

Leader français de la distribution multicanale en matériaux et solutions pour réseaux et infrastructures, le groupe Frans Bonhomme connaît depuis début 2021 un fort développement. Le déploiement de son plan stratégique basé sur la spécialisation de ses 405 sites en France et en Espagne et sur le développement exponentiel du e-commerce qui représente déjà plus de 20% de ses ventes en France, est en effet une grande réussite. Avec un chiffre d'affaires de près de 400 millions d'euros au premier semestre 2022, le Groupe enregistre une croissance de plus de 11% par rapport au premier semestre de l'année dernière et fait preuve d'une remarquable résilience dans un environnement fortement concurrentiel. Le Groupe peut ainsi accélérer la mise en œuvre d'un plan d'investissements ambitieux, notamment en matière d'économie décarbonée, de digitalisation, d'extension de son réseau en Espagne et de développement des équipes.

Fort de ces bons résultats, le Groupe Frans Bonhomme vient de conclure 2 opérations majeures. D'une part, il a cédé la propriété immobilière des 60 sites français (sur 380) dont il était encore propriétaire et de 3 terrains à la société suédoise AB SAGAX, groupe immobilier international de premier plan. D'autre part, il vient de lancer après consultation en juin de ses 2 Comités Sociaux et Economiques, la finalisation de la fusion de ses entités Frans Bonhomme et D.M.T.P, dernière étape d'un rapprochement déjà opérationnel depuis près de 3 ans.

Pour **Pierre Fleck, Président du Groupe** « Ces 2 opérations sont stratégiques pour notre groupe. La cession immobilière se traduit par un désendettement significatif et le renforcement de notre structure financière. Quant à la fusion, elle contribue à l'affirmation de notre stratégie industrielle ; c'est un formidable levier de croissance qui apporte plus de cohérence et d'efficacité à notre action. Avec ces 2 transactions, nous allons accélérer notre développement et dessiner le Groupe Frans Bonhomme de demain avec nos partenaires et nos collaborateurs ».

Les nombreux atouts de la fusion

Repoussée en raison du contexte sanitaire, la fusion sur laquelle viennent d'être consultés les Comités Sociaux et Economiques de Frans Bonhomme et de D.M.T.P, constitue la dernière étape du rapprochement déjà très avancé entre les 2 entités. Celles-ci travaillent en effet sous la marque unique Frans Bonhomme depuis déjà plus de 2 ans, partagent le même système d'information, répondent à la même stratégie de spécialisation des sites. Au niveau social, les collaborateurs bénéficient de la même convention collective.

La fusion va apporter des avantages concrets aux partenaires et collaborateurs du Groupe. En effet, les clients et fournisseurs de Frans Bonhomme vont ainsi bénéficier d'une simplification de la relation administrative avec une facturation par une seule société, une codification identique des produits et des plateformes logistiques régionales communes ; Ils conservent les mêmes contacts au sein du Groupe.

De même pour les collaborateurs, cette fusion va accroître, dans une organisation commerciale inchangée, la cohérence, la simplicité et l'efficacité en matière de gestion : simplification administrative, simplification de la relation avec leurs clients et système logistique plus fluide. Le Groupe poursuit ainsi sa stratégie de modernisation sociale.

Une cession de propriété sans impact pour les clients et collaborateurs

La cession de la propriété immobilière porte sur les 60 sites (et 3 terrains) dont le groupe Frans Bonhomme est encore propriétaire : le Groupe Frans Bonhomme étant déjà locataire sur ses autres sites. Il s'agit d'une opération de cession-bail, soit une transaction financière au cours de laquelle une entité vend un actif et en devient locataire. Cette cession d'ordre immobilier n'entraîne évidemment aucune fermeture de site et n'a donc aucun impact sur l'emploi et plus largement aucune conséquence directe sur le quotidien des collaborateurs.

Le nouveau propriétaire est la société cotée suédoise AB SAGAX, une société d'investissement immobilier de premier plan qui acquiert, développe et gère des entrepôts et bâtiments d'activité. Le portefeuille d'AB SAGAX représente 690 bâtiments pour une surface totale d'environ 3.850.000 m² localisés en Suède, Finlande, Pays Bas, Espagne et France. AB SAGAX développe une présence pérenne en France et a, pour ce faire, ouvert des bureaux à Paris en juillet 2014 et à Lyon en juin 2020. Suite à cette acquisition, AB SAGAX détient en France 194 immeubles représentant une surface d'environ 586 000 m² pour 625 baux.

Pierre Fleck, Président du Groupe, se réjouit que le Groupe Frans Bonhomme, grâce à cette nouvelle étape, puisse accélérer sa transformation vers plus d'expertise et de digitalisation.

A propos du Groupe Frans Bonhomme

Le Groupe Frans Bonhomme est le leader de la distribution multicanale en matériaux et solutions pour réseaux et infrastructures. Fondé en 1935, le groupe propose ses produits et services physiques et digitaux dans divers secteurs d'activité : gestions des eaux usées et des eaux pluviales, adduction d'eau potable, aménagement urbain et voirie, réseaux secs, assainissement non collectif, aménagement paysager, alimentation et évacuation, gros-œuvre, et fondations... Grâce à l'expertise de ses 2 500 collaborateurs et à un réseau de proximité constitué aujourd'hui de plus de 400 points de vente, le Groupe Frans Bonhomme sert plus de 100 000 clients, de l'artisan au groupe international en passant par les collectivités locales, en s'appuyant sur un catalogue de 40 000 références et en partenariat avec plus de 300 fournisseurs de confiance. Frans Bonhomme est également présent en Espagne depuis 2005, où il est le premier distributeur spécialisé en travaux publics.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-fb.com>

